Piquets de grève — Oasis Animation

Proposition 11

11.1 Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN s’engage à ce qu’aucun de ses affiliés ne franchissent un piquet de grève ;

Les ateliers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 l’ont rejetée.

L’atelier 8 a adopté l’amendement suivant :

**Atelier 8**

u Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN invite les syndicats affiliés à sensibiliser leurs membres sur l'importance de ne pas franchir de piquets de grève ;

Le comité synthèse constate que la proposition 11.1 est rejetée.

11.2 Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN invite ses affiliés à ériger des piquets durs lors de leurs grèves.

Tous les ateliers qui se sont prononcés ont rejeté la proposition 11.2.

Le comité synthèse constate que la proposition 11.2 est rejetée.